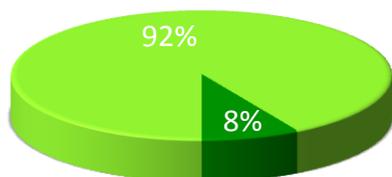


Le PNR de Millevaches et la Communauté de Communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière se sont engagés, à travers le programme "1000 chaufferies bois pour le milieu rural" à réaliser de manière commune un Plan d'approvisionnement Territorial (PAT) à l'échelle de leurs deux territoires. Les PAT s'inscrivent dans une démarche de développement local visant à promouvoir le développement de la filière bois avec une approche territoriale. Véritable outil d'aide à la décision, ce PAT intègre également l'analyse du bois d'œuvre sur ces territoires.

Synthèse des résultats du Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT)

Surfaces forestières



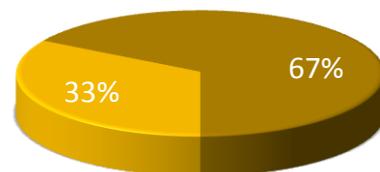
■ Privées ■ Publiques

Contexte général

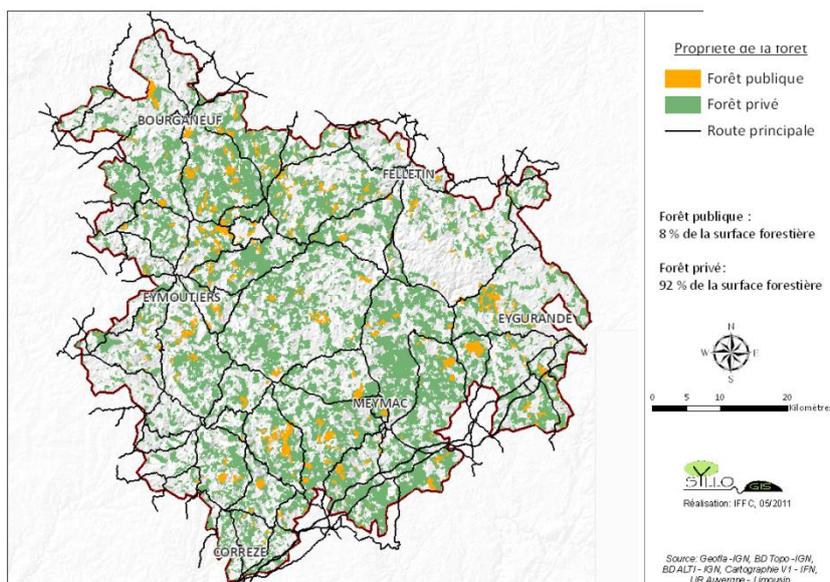
Le PNR de Millevaches et la CC de Bourgneuf-Royère de Vassivière :

- 128 communes
- 190 000 ha de forêts
- 52% de taux de boisement

Ressource forestière sur pied

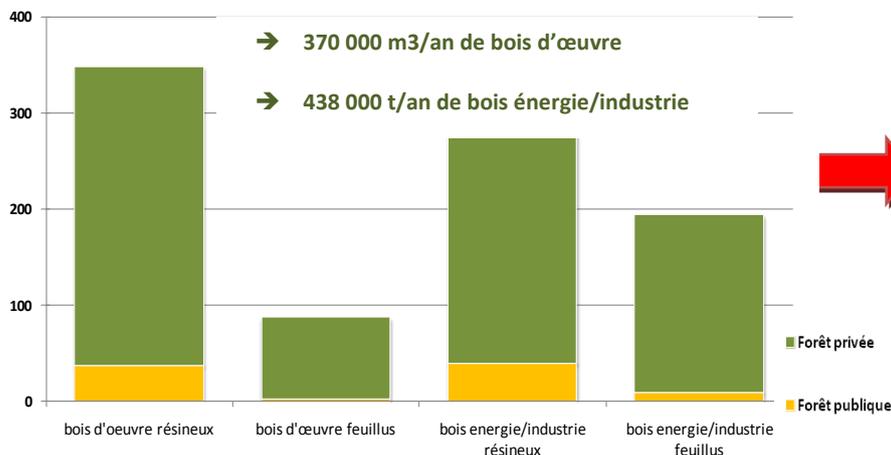


■ Feuillus ■ Résineux

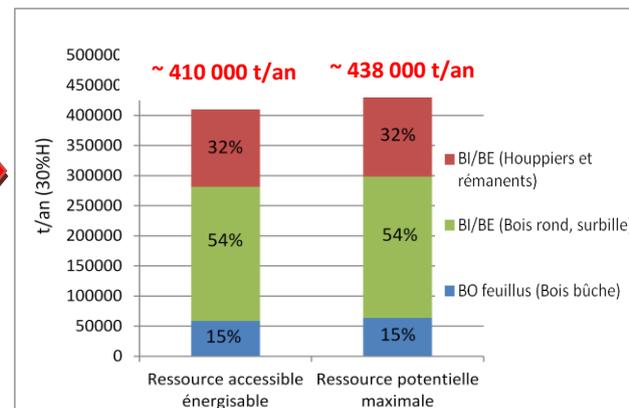


Ressource forestière

Ressource forestière totale mobilisable annuellement



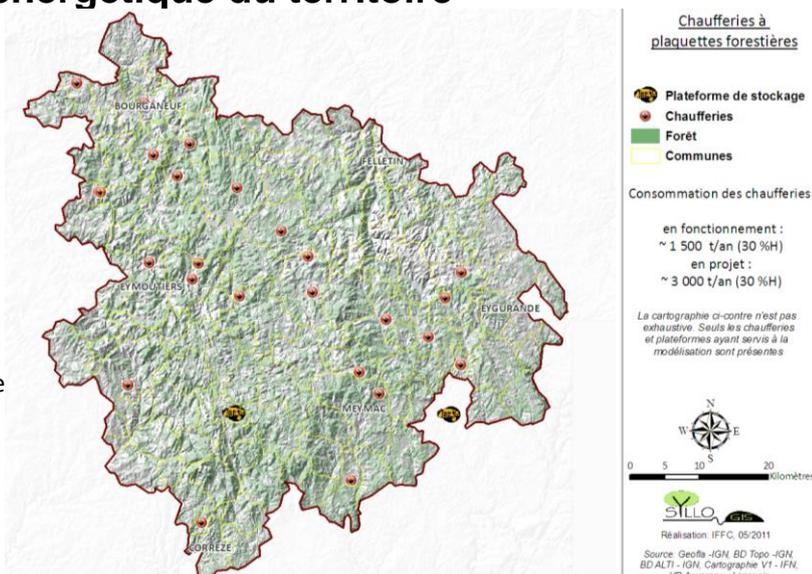
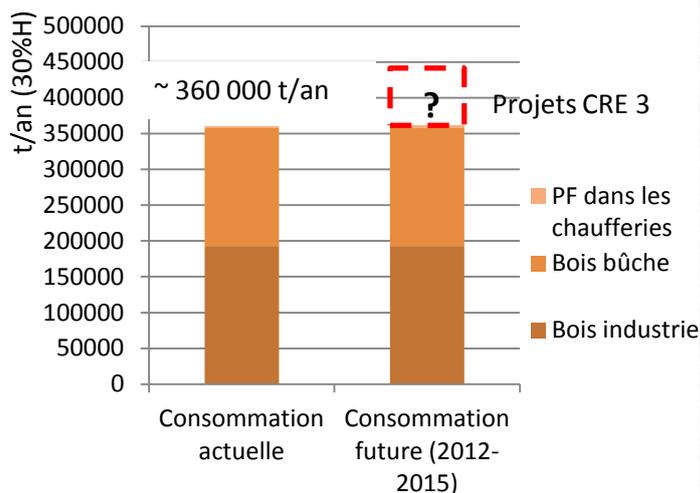
Ressource forestière énergisable annuellement



*extremum prenant en compte l'ensemble de la ressource énergisable, y compris la part non-économiquement exploitable dans les conditions actuelles.

La ressource forestière maximale utilisable pour l'énergie ou l'industrie est estimée à ~ 438 000 t/an à l'échelle du territoire.

Consommation énergétique du territoire

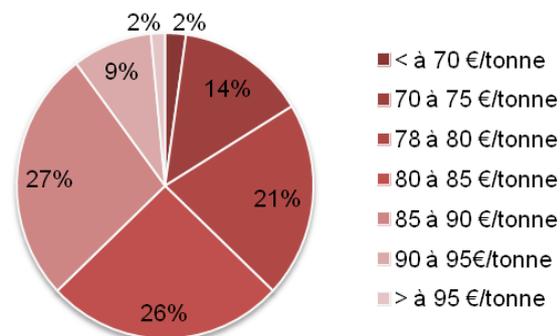
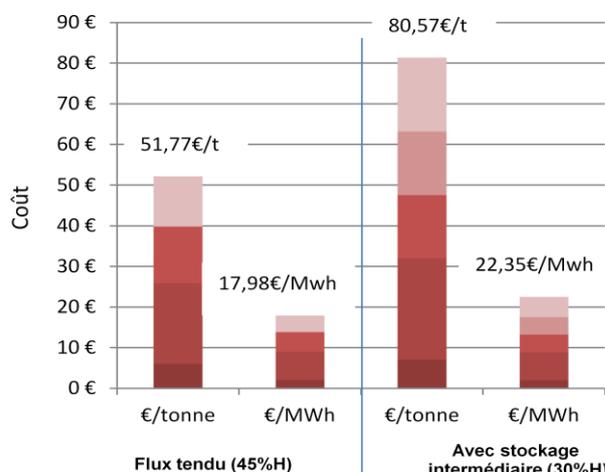


La consommation énergétique et industrielle est importante sur le territoire (360 000 t/an à l'horizon 2015) en raison d'une forte demande en bois de trituration mais également à cause d'une très forte consommation en bois bûche.

Une interrogation porte sur la consommation des projets CRE3 qui viendront s'approvisionner dans le périmètre du territoire.

Coûts* de mobilisation de la plaquette forestière

(€ TTC rendu chaufferie)



*ces coûts sont un ordre de grandeur établi sur la base des informations transmises par les partenaires du PAT. Ils ne sont pas un engagement contractuel et peuvent varier selon la configuration de la chaufferie et les éventuelles mutualisations logistiques possibles.

Estimation du prix moyen de la plaquette à 30% d'humidité : ~ 81 €/t, soit ~ 22,35 €/MWh.

90 % des plaquettes forestières peuvent être mobilisées à un coût inférieur à 90 €/t (30 %H).

Le prix des plaquettes forestières s'échelonne de 59 à 107 €/t (30%H) en fonction des ressources concernées (types de gisements, localisation de la ressource, contraintes d'exploitation et logistique possible).

Développement de la filière bois énergie sur le territoire

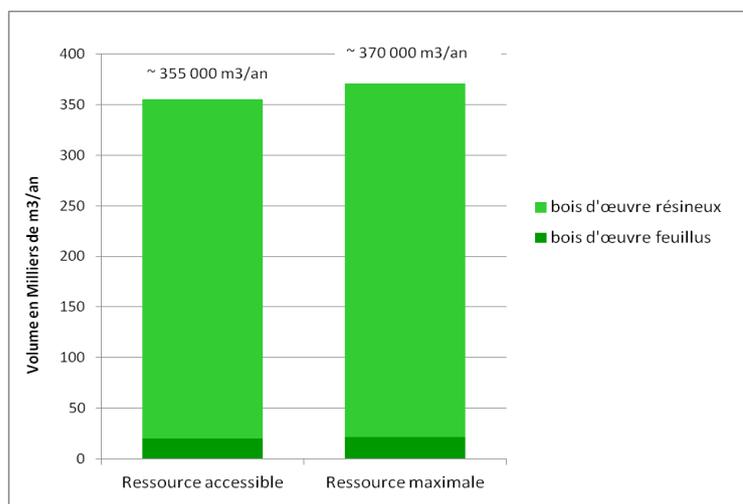
Le PAT met en évidence l'existence d'une ressource énergisable locale de 50 000 t/an à l'horizon 2015.

Cela représente un potentiel de développement intéressant pour les chaufferies locales de petites et moyennes puissances sur le territoire. Cependant, une grosse inquiétude demeure dans les projets CRE3 qui verront le jour prochainement sur le Limousin car leurs plans d'approvisionnement prévoient des consommations de 125 000 t/an de plaquettes forestières.

Forts de cette connaissance, les élus du territoire peuvent maintenant mieux étayer leurs choix et définir des ambitions à plus long terme : développement des chaufferies, organisation de la filière bois énergie, mise en place d'équipements logistiques, positionnement par rapport aux projets CRE...

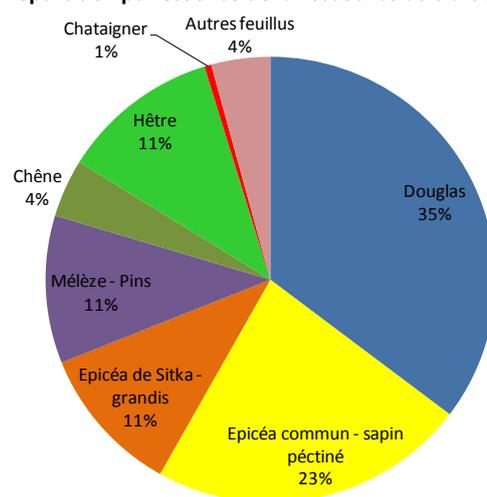
Le projet collectif de développement d'une filière bois énergie locale suppose non seulement le partenariat des propriétaires forestiers publics et privés, partenaires incontournables pour une mobilisation effective des ressources forestières identifiées par le PAT, mais également la coordination entre les différents professionnels de la filière bois du territoire.

Le bois d'œuvre sur le territoire

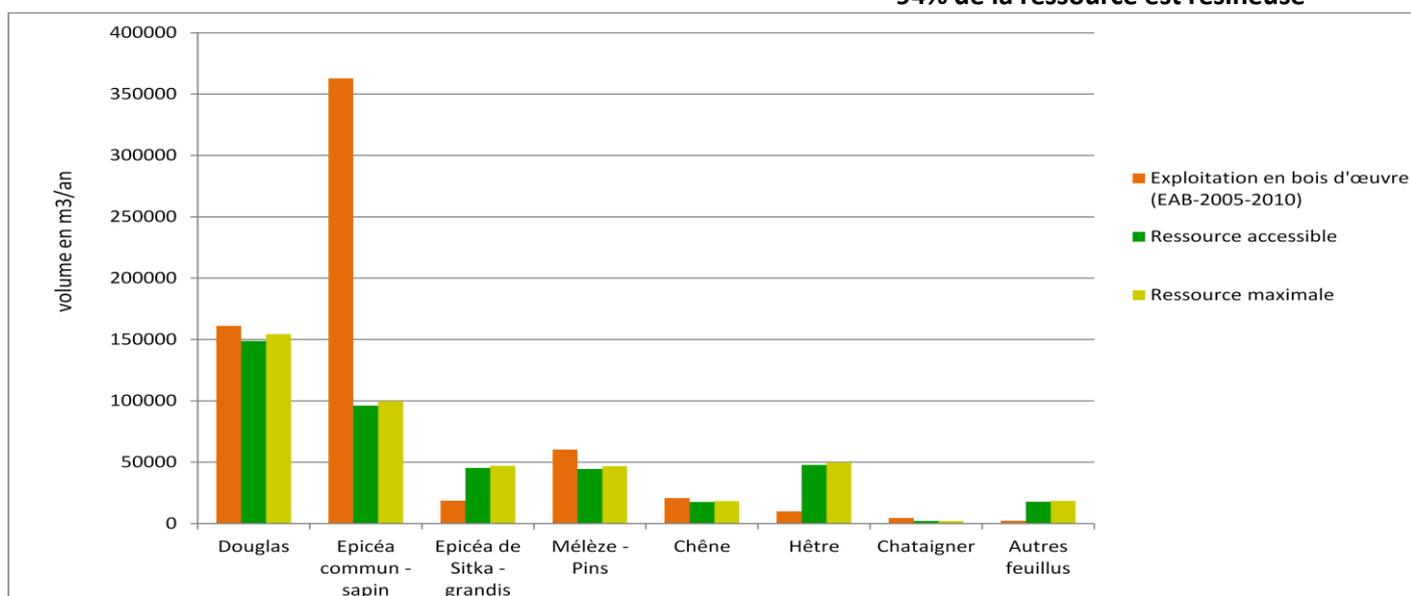


Une ressource de 370 000 m³ de grume/an

Répartition par essence de la ressource bois d'œuvre



94% de la ressource est résineuse



La capacité d'approvisionnement en bois d'œuvre du territoire

La demande et la ressource en douglas sont quasiment en équilibre. Il faut être prudent afin que la dynamique actuelle de coupe ne prélève pas prématurément une trop forte partie de l'accroissement.

La consommation en bois blanc (sapin – épicéa) apparaît totalement déséquilibrée par rapport à la ressource disponible. Le prélèvement massif conduit à une décapitalisation rapide de cette ressource. Des problèmes d'approvisionnement sont probables à moyen terme. Le même déséquilibre se constate, à moindre échelle, pour le pin et le mélèze.

Il semblerait également qu'un déséquilibre existe pour le chêne et le châtaigner. Il faut toutefois pondérer cette affirmation du fait d'une répartition spatiale non homogène de ces essences.

En revanche, la ressource en bois d'œuvre de hêtre apparaît sous exploitée sur le territoire. La faiblesse des débouchés actuels explique en grande partie ce déséquilibre. Le hêtre présente donc un potentiel intéressant pour le territoire.

L'ensemble de la ressource feuillue est soumise à une pression importante de la part du bois bûche. Il convient donc d'intégrer pleinement cette thématique si l'on souhaite développer le bois d'œuvre feuillue.



Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Le Bourg
23340 Gentioux-Pigerolles
Contact : Thomas MIGNAUT
Tél : 05 55 95 35 61



Communauté de Communes de Bourgneuf – Royère de Vassivière

Route de la Souterraine - BP 27
23400 Masbaraud-Mérignat
Contact : David GIRAUD
Tél : 05 55 54 04 95



« 1000 chaufferies » en Limousin
Communes Forestières Auvergne Limousin
Maison de la Forêt et du Bois, Marmilhat
63 370 Lempdes
contact : Laure FERRIER
Tél : 06 17 96 38 80

Avec le soutien financier de :

